

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR DIÉTÉTIQUE

## ÉPREUVE D'ÉCONOMIE

SESSION 2007

### ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGE

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.  
Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats.  
Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.  
Ce document ne constitue donc pas un modèle.

Selon l'arrêté du 24 juillet 1997, relatif à la notation aux  
BTS, la note est exprimée de zéro à vingt, en points entiers  
ou en demi-points.

### PARTIE I (10 points)

1. : (4 pts) Raisons de l'innovation

- conquête de parts de marché
- faire face à la concurrence
- lutter contre les effets financiers du vieillissement
- monopole temporaire sur le prix
- Image dynamique pour l'entreprise
- stimulation/motivation du personnel
- renforcement du sentiment d'appartenance
- augmentation du pouvoir de négociation à l'égard de la distribution et des fournisseurs

2. (6 pts) Motivations et freins à la consommation de ce produit + présentation (date – objet – titre – destinataires – émetteur + orthographe + style)

A des degrés divers :

- Santé (pas de caféine, pas de pesticides...)
- Répond à des besoins nutritionnels particuliers (intolérance à la caféine)
- Confort (troubles du sommeil)
- Energie (glucides complexes)
- Praticité (soluble)
- Ecologie (pas de pesticide...)

Les freins possibles :

- Café – plaisir (aspect gustatif)
- Peut-être pas convivial (difficile à faire partager)
- Le prix

## PARTIE II (10 points)

### 1. (2 pts)

$$\text{Prix de la boîte} = \text{coût direct} + \frac{\text{coût fixe}}{Q}$$

$$P = 1,20 + \frac{300\,000}{600\,000}$$

$$P = 1,70 \text{ €}$$

### 2. (2 pts)

$$P' = P + rK$$

Avec  $r = 10\%$  et  $K = 300\,000 \text{ €}$

$$P' = 1,70 + 0,10 \frac{400\,000}{600\,000}$$

$$P' = 1,766 \text{ € arrondi à } 1,77 \text{ €}$$

### 3. (4 pts) Seuil de rentabilité

$$SR = \frac{CF}{TMCV}$$

Avec  $MCV = 1,77 - 1,20 = 0,57$

et  $TMCV = 0,57 / 1,77 = 0,322$  soit  $32\%$

$$SR = 300\,000 / 0,32$$

$$SR = 937\,500 \text{ €}$$

$$SR = 937\,500 \text{ €} / 1,77 = 529\,661 \text{ boîtes}$$

Soit près de  $12\%$  de plus que le volume de ventes prévu ce qui laisse une marge de sécurité suffisante.

### 4. (2 pts) Méthode de fixation des prix

- prix d'acceptabilité
- prix fonction du positionnement (écrémage, alignement pénétration)

## PARTIE III (8 points)

### 1. Calcul de r (6 pts)

L'utilisation des fonctions statistiques des calculettes étant autorisé, l'intégralité du tableau n'est pas exigée. n, x et y doivent être identifiés.

$x_i$	$y_i$	$x_i^2$	$y_i^2$	$X_i y_i$
3,5	3,2	12,25	10,24	11,20
3,1	2,9	9,61	8,41	8,99
2,7	1,9	7,29	3,61	5,13
4,3	4	18,49	16,00	17,20
4,5	4,2	20,25	17,64	18,90
3,8	3,6	14,44	12,96	13,68
21,9	19,8	82,33	68,86	75,10

$$x = \frac{21,9}{6} = 3,65$$

$$y = \frac{19,8}{6} = 3,3$$

$$r = \frac{74,8 - 6(3,65)(3,3)}{\sqrt{[82,33 - 6(3,65)^2][68,86 - 6(3,3)^2]}} = \frac{2,53}{2,90}$$

$$r = 0,97$$

2. Interprétation : (2 pts)

La valeur de r trouvée est suffisante pour affirmer qu'il y a un lien assez fort entre la perception du goût et la réputation de la marque. Sur le plan commercial, cela ne peut que favoriser l'adoption du produit puisque le consommateur fait crédit à la marque (réputation) pour mettre sur le marché des produits gustativement satisfaisants.

**PARTIE IV (12 points)**

1. (2 pts) Le score

$$\text{Score nom A : } 4 \times 5 + 2 \times 3 + 1 \times 1 = 27$$

$$\text{Score nom B : } 1 \times 5 + 3 \times 3 + 3 \times 1 = 17$$

$$\text{Score nom C : } 2 \times 5 + 1 \times 3 + 4 \times 1 = 14$$

Le nom A obtient le meilleur score.

2. (3 pts) Qualités commerciales

- Evocatrice, facile à prononcer, mémorisable, déclinable, utilisable à l'étranger,...

3. (2 pts) Dépôt à l'INPI + action en contre façon

4. (5 pts) Contraintes juridiques : *rester à un niveau d'exigence basique.*

- Nom générique
- Nom déceptive
- Disponible (non utilisée pour des produits identiques)
- Conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs

Protection territoriale pour 10 ans renouvelable indéfiniment et permet une action en contre façon.

# BAREME INDICATIF

## **PARTIE I : (10 points)**

1. 4 points
2. 6 points

## **PARTIE II : (10 points)**

1. 2 points
2. 2 points
3. 4 points
4. 2 points

## **PARTIE III : (8 points)**

1. 6 points
2. 2 points

## **PARTIE IV : (12 points)**

1. 2 points
2. 3 points
3. 2 points
4. 5 points